

Derniers fleurons locaux d'IBM, les data centers en passe d'être cédés

ENTREPRISE

En 2021, la baisse des effectifs continue chez le géant américain avec un plan social et la scission (plus que probable) des clouds du Millénaire et de Grabels à une entité spécialement créée.

Thierry Jougla
tjougla@midilibre.com

« Quand j'ai posé la question au chef d'établissement d'IBM Montpellier, pour savoir si les salariés et les data de Montpellier étaient concernés, il a dit oui. » Pour Denis Gras, responsable syndical CGT, ce n'est plus une inquiétude, c'est une bataille. Il s'agit de sauver ce qui peut encore l'être. « La direction France SAS prévoit de supprimer 1251 postes sur 5 082, soit un quart de l'effectif, explique Denis Gras. A Montpellier, il reste 400 actifs, hors préretraités. »

« Personne n'a envie d'aller chez NewCo »

Combien en restera-t-il à la fin de l'année 2021 ? Sachant qu'un plan social arrive pour le mois de juin. Ce mercredi, un CSE (comité social et économique) en visio a été l'occasion pour IBM France de lancer la première information légale sur

le sujet. Elle concerne un plan de sauvegarde de l'emploi. La seconde lame est prévue pour la fin de l'année 2021 avec la création d'une nouvelle société, NewCo, créée par IBM mais « sans lien capitalistique » avec le géant américain, relève le représentant de la CGT. « Le nouveau PDG d'IBM, Arvind Krishna (il est arrivé en avril), nous a annoncé en octobre la scission des activités d'infogérance. C'est quoi ? Parmi toutes les activités d'IBM, il y a la gestion informatique pour le compte des clients. Nous, on l'appelle "tout sourcing". Dans le monde, cela concerne 90 000 des 360 000 IBMers, soit 25 % de l'effectif. Cela implique Montpellier, avec l'activité GTS-IS. » Et cela implique surtout IBM Montpellier dans ce qui est son dernier fleuron depuis la fin de l'ultime unité de production, le Gars, au 1^{er} août dernier. Cette fois donc, ce sont les data centers qui sont impactés : celui du Millénaire et celui de Grabels, ce dernier inauguré



Les deux clouds data centers d'IBM Montpellier hébergent les données des plus grands groupes français. I-M.M

en grande pompe le 12 octobre 2012. En un mot : les fameux clouds, pour des grands groupes français, dont la plupart du Cac 40. Les deux sites devraient donc être concernés par la scission. Cela implique une centaine de salariés. Problème, « personne n'a envie d'aller chez NewCo. On nous vend cela comme une super opportunité de croissance, mais c'est du baratin. C'est juste qu'il n'y a pas

de rentabilité sur cette activité. En revanche, on peut s'attendre à une très forte dégradation des conditions de travail. » Et de salaire. À IBM France, l'âge moyen est de 54 ans pour un revenu annuel moyen de 70 000 € bruts. « En Inde, puisqu'IBM Inde, c'est 150 000 personnes, c'est dix fois moins, et le droit du travail vient d'y être suspendu pour trois ans », s'insurge Denis Gras. Montpel-

lier peut-il lutter ? Certainement pas. Alors entre un plan social cet été et la scission de l'infogérance à la fin de l'année, « cela correspond à près de 200 personnes en moins à Montpellier. » Fin 2021, IBM Montpellier ne devrait plus compter que 200 agents. Pour rappel, présent depuis 1965 au bout de la rue de la Vieille-Poste, le géant américain a compté jusqu'à 3 300 salariés.

La réponse s'organise. Et la direction réagit.

MOTION A l'issue du CSE central, retransmis ce mercredi à Montpellier, les syndicats ont voté une motion. « Nous allons attaquer en justice ce PSE, confie Denis Gras. La raison principale, c'est la déloyauté sur le manque d'informations sur la scission qui aura lieu après. Nous allons utiliser tous les recours nécessaires. »

DIRECTION Sollicité quant au futur du site de Montpellier, IBM France, par la voix de Sandrine Durupt, en charge de la communication externe, a réagi : « Nos décisions en matière de personnel sont prises afin de fournir le meilleur accompagnement à nos clients dans l'adoption d'une plateforme de cloud hybride ouverte et de capacités d'IA. Et nous investissons dans ces domaines. Nous continuons également à réaliser des investissements importants dans la formation et le développement des compétences des IBMers, afin de répondre au mieux aux besoins de nos clients. » Cela veut-il dire que les effectifs restant seront pérennisés à Montpellier ? Pas si sûr.

**Vous recherchez
1 emploi, 1 formation ?
On est là pour
vous aider !**

#TousMobilisés

#1jeune1solution

Retrouvez toutes les infos
auprès de votre conseiller
ou sur pole-emploi.fr

COMMUNIQUÉ

CLERMONT L'HÉRAULT

Quand RM Matériaux construit un avenir à un jeune

Monsieur Benadenbi, pourquoi faire appel à Pôle emploi Clermont l'Hérault ? Pourquoi recrutez-vous actuellement ?

Mohamed Benadenbi, directeur :

J'ai créé en 2012 mon entreprise dans le secteur du commerce de gros et de matériaux de construction, pour les particuliers et les professionnels.

Je voulais recruter un magasinier, j'ai donc déposé une offre d'emploi à Pôle emploi, le 6 novembre, j'étais prêt à donner une chance à un jeune.

J'ai fait la connaissance d'Anthony Dumery qui venait d'arriver sur notre région. Un membre de sa famille travaille pour un de mes clients, et m'avait parlé d'une personne qui souhaitait travailler.

J'ai vu qu'il cherchait sa voie, un emploi stable. Et même s'il n'avait pas de formation à notre activité, il semblait motivé, je lui ai proposé de le recruter.

Anthony, pourquoi travailler dans ce secteur du commerce de gros ?

Anthony Dumery, 24 ans :

J'étais inscrit en tant que demandeur d'emploi depuis juillet 2019, à l'agence Pôle emploi de Bourges.

Mon cousin habitait en région Occitanie et son patron connaissait le mien. C'est ainsi que nous avons fait connaissance.

Je connaissais la région ou j'étais venu travailler en 2017.

J'appréciais le territoire, du coup, et je voulais travailler sur ce bassin d'emploi, alors quand j'ai eu cette opportunité d'emploi, j'ai voulu réussir. J'ai même trouvé une maison juste à côté de l'entreprise. Je vais voir avec Pôle emploi pour organiser au mieux mon déménagement et dans ce cadre, voir si je peux bénéficier d'un aide à la mobilité.

Avec ce travail, et ce contrat, je vais me former sur les matériaux, c'est également une excellente nouvelle.

Et du côté de Pôle emploi ?

Khadija Es Smaili, conseillère entreprise

Le CV d'Anthony m'a été transmis par ma collègue. La candidature de Monsieur Dumery a été retenue.

Toutefois, comme il ne connaissait le métier, il a commencé par faire une PMSMP du 11 au 18 novembre dernier. A l'issue de ces huit jours, j'ai proposé à Monsieur Benadenbi le dispositif CIE Jeune. L'entrée en CIE Jeune s'est réalisée le 23 novembre.

L'action a été valorisée car c'était la première du département héraultais, à l'occasion d'une signature officielle, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Lodève, le 26 novembre dernier.